

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

Au siège

08 Décembre 2025

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :

Mmes Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY,
MM. Philippe COUCHOUX, Namori KEITA, Robert MENDY, Toufik MOUKRIM, Rosan ROYAN, Simon VEISSIERE, Daniel VIARD

Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Ahmed HADEF (Président du District de SEINE-SAINT-DENIS), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE) Idriss TRAORE (Président du District du VAL-D'OISE)

Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale Adjointe)

Messieurs Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Julien GOUT (Directeur Technique Régional), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint)

Absents :

Mme Ilhame ATILLAH (excusée), Ghislaine YESLI KERRAD (excusée)
MM. Bernard COMMENT (excusé), Bruno FOUCHET (non excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 17 NOVEMBRE 2025

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité adopte à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 17 novembre 2025.

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 05.12.2025, la Ligue compte 301 208 licenciés, soit – 1,4% par rapport à la saison dernière à la même période (- 4 465 licenciés).

Il est constaté que depuis la dernière réunion plénière du Comité, la Ligue a enregistré 11 022 licenciés supplémentaires dont 9 292 sont des pratiquants (84,3%). Près d'un tiers de ces nouveaux pratiquants sont enregistrés dans les catégories du Football d'Animation.

Les membres du Comité prennent connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

. La répartition et l'évolution des licences enregistrées par catégorie.

. La répartition et l'évolution des licences enregistrées par année d'âge au sein du Football d'Animation.

Concernant l'évolution des licenciés dans ces catégories du Football d'Animation, il est relevé que les Présidents des Districts réalisent actuellement une étude visant à comprendre et expliquer les raisons de la baisse enregistrée.

. La répartition et l'évolution des licences enregistrées par département.

INFORMATION SUR LA VIE DE LA LIGUE

Informations générales

*** Point Morfondé**

Le Comité prend connaissance des esquisses de l'aménagement paysager entre les futurs bâtiments.

*** Retour sur les journées interrégionales à Marcq-en-Bareuil les 24 et 25 novembre 2025**

Il est préalablement rappelé que la F.F.F. s'est déplacée dans les territoires dans le cadre de « journées interrégionales » avec pour objectifs de (i) présenter les politiques fédérales, et (ii) écouter les remontées des territoires.

Étaient conviés à ces journées des élus et salariés des Ligues et Districts et les représentants élus des clubs nationaux.

Ces journées étaient organisées en 2 temps comme suit :

- Jour 1 : présentation des politiques fédérales par la FFF + visioconférence avec les clubs
- Jour 2 : ateliers d'échanges sur 3 thèmes au choix des participants (Partenariats du football amateur / Simplification des règlements / Formation)

La Ligue et ses Districts étaient concernés par les journées interrégionales qui se sont déroulées les 24 et 25 novembre derniers à Marcq-en-Bareuil.

Le Comité prend ainsi connaissance du retour d'informations des participants à ces journées.

*** Coupe de France – 32èmes de finale**

Le Comité observe que deux clubs franciliens à statut amateur sont encore en lice pour les 32èmes de finale de la Coupe de France, à savoir le FC MONTREUIL et l'US LUSITANOS SAINT-MAUR.

L'US LUSITANOS SAINT-MAUR recevra le LOSC le samedi 20 décembre prochain à 15h30 au stade Duvauchel à Créteil tandis que le FC MONTREUIL recevra l'US CHAUVIGNY le dimanche 21 décembre prochain à 17h30 au stade Auguste Delaune à Bobigny.

*** Remises de dotations aux arbitres**

Comme initié la saison dernière, la remise annuelle des dotations aux arbitres est organisée au siège de la Ligue avec un buffet d'înatoire.

Deux dates ont été fixées au regard du nombre important d'arbitres à doter et de la capacité d'accueil de l'amphithéâtre.

La première remise s'est tenue le vendredi 05 décembre dernier tandis que la deuxième remise aura lieu le jeudi 11 décembre prochain.

La première remise a été un franc succès avec plus d'une centaine d'arbitres présents.

*** Retour sur les remises de dotations matérielles aux clubs**

Il est préalablement rappelé que dans le cadre de diverses opérations de redistribution et d'accompagnement, des remises de dotations matérielles sont effectuées en direction des clubs, et ce, chaque saison depuis 12 ans.

Pour la présente saison, les remises de dotations aux clubs qui ont débuté le 08 novembre, se sont achevées le samedi 22 novembre dernier à Morfondé.

Le Comité observe que sur les trois dates qui ont été fixées cette saison, le taux de participation a été très satisfaisant.

* Décisions de la FFF concernant le club de KREMLIN BICETRE FUTSAL

Le Comité prend connaissance des décisions de la FFF à l'encontre du KREMLIN BICETRE FUTSAL, et ce, par suite d'une sanction disciplinaire prononcée à l'encontre de ce dernier club par la Commission Fédérale de Discipline.

* Présentation des travaux du groupe de travail « Citoyenneté »

Le Comité prend connaissance des productions du groupe de travail « Citoyenneté » portant notamment sur l'élaboration d'un projet de déclaration d'engagement citoyen de la Ligue, et d'un projet de convention éthique des membres de la Ligue, et sur la création d'un Label Club Citoyen.

Les propositions de logos « Label Club Citoyen » sont présentées et discutées en séance.

* Contentieux sportif

Litige M. Nabil EL KHADRISSI (AS DE PARIS) c/ LPIFF (décision du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du 20.02.2024)

Le Comité,

Vu l'ordonnance du 11 septembre 2025 du Tribunal Administratif de Paris aux termes de laquelle (i) il a été donné acte du désistement de la requête de M. Nabil EL KHADRISSI et de l'AS DE PARIS, et (ii) M. Nabil EL KHADRISSI et l'AS DE PARIS ont été condamnés solidairement à verser à la Ligue une somme de 1 500 euros au titre des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative,

Observe qu'en l'absence de contestation de cette ordonnance, une demande de règlement de la somme due a été effectuée,

Et dit qu'à défaut de règlement, le Comité mettra en œuvre à l'encontre du club concerné la procédure décrite à l'article 3 du Règlement Sportif Général de la Ligue.

* Mise en œuvre de l'article 85 des Règlements Généraux de la FFF

Il est préalablement rappelé que la question de l'application de l'article 85 des Règlements Généraux de la FFF tel que modifié par l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025, avait été abordée lors de la séance plénière du présent Comité du 1^{er} septembre dernier.

Ainsi, aux termes dudit article modifié, le Comité peut donner compétence à une Commission pour la mise en œuvre d'une mesure administrative de suspension, de retrait ou de refus de délivrance de licence à l'égard d'une personne qui aura notamment fait l'objet d'une sanction pénale pour certains faits ou d'une interdiction d'exercer.

Sur proposition de son Président, le Comité décide d'adapter le dispositif initial - *lequel prévoyait un traitement exclusivement disciplinaire de ces dossiers* - en donnant compétence à la Commission Régionale de Prévention Médiation Education dans sa configuration « Pôle Education, Citoyenneté & Prospective » pour mettre en œuvre l'article 85 des Règlements Généraux de la FFF.

* Audit QUALIOPI

Dans le cadre de la démarche qualité QUALIOPI qui s'impose à chaque organisme de formation, la Ligue a fait l'objet d'un audit réglementaire dit « de surveillance » qui a eu lieu les 27 et 28 novembre derniers. Les échantillons de stagiaires ont été sélectionnés sur l'ensemble des promotions des BMF, BEF (y compris VAE) ainsi que sur une promotion de CFI (Préparation physique).

Les échanges ont été de qualité et l'équipe a été félicitée. La démarche d'amélioration continue, ainsi que l'accompagnement des stagiaires, notamment dans le cadre de la VAE, ont été particulièrement appréciés par l'auditeur. La progression de la gestion documentaire et administrative a également été relevée.

Le prochain audit pour le renouvellement de la certification aura lieu au mois de février 2027. De la même façon, l'IEFF qui est soumise à la même démarche et aux mêmes contrôles, doit s'assurer du contrôle de « ses partenaires ». Dans le cas d'espèce de l'organisation fédérale, les partenaires sont les IR2F des Ligues Régionales.

Aussi, l'IR2F de la Ligue a accueilli l'IEFF le jeudi 4 décembre dernier à des fins dudit contrôle annuel des partenaires.

Ces contrôles permettent ensuite à la FFF de prouver à QUALIOPI, comme à France Compétences, que les Règlements des Titres à Finalité Professionnelle sont appliqués de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

Le Comité adresse ses félicitations à toute l'équipe administrative et technique de l'IR2F pour la qualité du travail effectué.

* Retour sur les différentes réunions avec les clubs Futsal

Le Comité prend connaissance du taux de présence des clubs Futsal à diverses actions et autres réunions :

- . Tirages au sort des Coupes Nationales Futsal Masculin et Féminin : 2 clubs présents (dont 1 arrivé après la fin des tirages) sur 26, et ce, malgré une organisation de 4 tirages au sort afin d'attirer plus de clubs.

- . Réunion de présentation du plan de développement Futsal le 24.11.2025 : 49 clubs connectés sur 166 (30 % des clubs présents).

- . Réunion avec les clubs du Championnat Futsal Féminin de R1 sur les sujets suivants le 26.11.2025 :

- Principe de neutralité des joueuses
- Accession au championnat de France de Futsal Féminin

4 clubs présents sur 9.

Et observe, à regret, le décalage entre l'engagement des clubs et l'investissement des instances dans le développement de la pratique, ce constat pouvant notamment être expliqué par la typologie des clubs Futsal dont un certain nombre est dit « mono équipe ».

* Réunion de coordination Ligue / Districts au sujet du Efoot

Une réunion de coordination avec les référents départementaux Efoot aura lieu le 12 décembre prochain en visioconférence. L'objet principal de cette réunion étant l'organisation de la eCoupe de France 2025/2026.

* CRPME – Plan Régional de formation des référents « Prévention – Sécurité »

Dans le cadre du Plan Régional de Formation des référents « Prévention – Sécurité », deux premières formations ont eu lieu comme suit :

- . Le 24.11.2025, formation dans le District des HAUTS-DE-SEINE

- . Le 29.11.2025, formation dans le District du VAL-D'OISE

Les prochaines formations sont programmées les 31.01.2026 (dans le District de SEINE-ET-MARNE) et 09.02.2026 (dans le District de l'ESSONNE).

* Réunion Ligue / Districts sur le FAFA

Une réunion de coordination avec les référents départementaux FAFA aura lieu le 15 décembre prochain en présentiel, au siège de la Ligue. Présentation des évolutions du FAFA et rappel des bonnes pratiques sont au programme de cette réunion.

* Point sur l'audit sur le Foot Loisir

Il est préalablement rappelé que tenant compte des difficultés rencontrées, le Président avait décidé de créer un groupe de travail, composé d'élus, afin de réaliser un audit sur la pratique

du Foot Loisir et le fonctionnement de la Commission, les conclusions de cet audit devant être présentées aux clubs concernés dans le courant du mois de janvier 2026.

Le Secrétaire Général rend compte au Comité des échanges intervenus lors de la première réunion de ce groupe de travail qui a eu lieu le 03 décembre dernier.

* Formation arbitres Futnet à EMERAINVILLE

8 arbitres spécifiques Futnet ont été formés le 10 novembre dernier sur les installations du club EMERAINVILLE FUTNET.

Le Comité adresse de vifs remerciements au club d'EMERAINVILLE FUTNET pour l'accueil de cette formation.

Il prend par ailleurs connaissance de la proposition de la Commission Régionale Futnet aux termes de laquelle ces arbitres pourraient parfaire leur formation lors des journées du Criterium Régional Futnet ; leur présence entrant dans le cadre de leur formation pratique, il ne leur serait versé aucune indemnité.

* Week-end des bénévoles à Clairefontaine les 14 et 15 mars 2026

Le Comité est informé que la FFF organise une nouvelle édition de son « Week-end des Bénévoles » à Clairefontaine. Selon le calendrier établi par la LFA, des bénévoles de la Ligue participeront à ce traditionnel rendez-vous du samedi 14 mars à partir de 14h00 jusqu'au dimanche 15 mars à 11h30.

La délégation de la Ligue devra être composée de 48 bénévoles, étant rappelé que les personnes désignées au sein de la délégation doivent être titulaires d'une licence « Dirigeant » ou « Volontaire » au sein d'un club depuis moins de 7 ans.

Les modalités pratiques de cette opération vont être communiquées aux Districts afin de leur permettre de désigner des bénévoles de leur territoire.

* Exclusion temporaire (Dispositif du carton blanc)

Dans le prolongement de la réunion « Président de Ligue – Présidents de District » du 12.11.2025 au cours de laquelle la question de l'application de l'exclusion temporaire dans les compétitions régionales et départementales a été abordée, le Comité prend connaissance de divers éléments sur le contexte et le fondement réglementaire de ce dispositif.

Au vu de l'objectif de la FFF quant à la généralisation du dispositif du carton blanc à tous les Districts, et compte tenu des disparités constatées sur le territoire francilien (application dans certains Districts uniquement et de manière différente), le Comité invite les Districts à réfléchir à une harmonisation sur le territoire, étant rappelé que le recours à ce dispositif de l'exclusion temporaire doit être expressément prévu dans le Règlement de l'épreuve.

* Mail du Secrétaire Général du District du VAL-D'OISE : demande de précisions sur une décision de Commission Régionale

Le Comité,

Pris connaissance du mail du Secrétaire Général du District du VAL-D'OISE aux termes duquel il interpelle le Secrétaire Général de la Ligue afin de faire part de son incompréhension quant à la décision prise par la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations, laquelle décision ne lui semble pas conforme aux Règlements,

Rappelle à toutes fins utiles le principe selon lequel les Commissions de la Ligue se prononcent en toute indépendance, et ne reçoivent aucune instruction quant au traitement des dossiers dont elles ont la charge,

Et dit qu'il ne sera pas donné suite à cette demande.

Étant souligné que la décision dont il s'agit a été frappée d'appel.

* Mouvements dans les Commissions Régionales

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

. Démission

Le Comité prend acte de la démission, à effet immédiat, de M. Mustapha LARBAOUI (n°FFF : 2338172133) en sa qualité de membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales,
Et le remercie vivement pour son engagement en faveur de l'organisation du football francilien.

Commission Régionale de Discipline - Commission Régionale de Prévention Médiation Education

. Démission

Le Comité prend acte de la démission, à effet du 28.11.2025, de M Claude MACINA (n°FFF : 2545430128) en sa qualité de membre de la Commission Régionale de Discipline d'une part, et de membre de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education d'autre part.
Et relève que cette démission intervient par suite d'une demande d'explications formulées auprès de l'intéressé.

* Demandes de cartes d'arbitre honoraire pour 2025/2026

Le Comité autorise la délivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2025/2026 aux personnes suivantes :

M. Jean-Claude CHARLES (renouvellement)

M. Eugène LOPEZ (renouvellement)

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Coordination ETR et réunions diverses

. Du 18 au 20/11 : Séminaire DTN / CTR Formation

. Le 08/12 : Réunion de Coordination Techniciens Futsal

* La Formation des éducateurs

- Formations fédérales dans les Districts

➤ District 75 :

CFI U10U13 Bloc 1 : 20/11/2025 : 18 inscrits

➤ District 77 :

CFI U6U9 Bloc 2 : 4/12/2025 : 22 inscrits

CFI U6U9 Bloc 2 : 8/12/2025 : 23 inscrits

CFI U10U13 Bloc 1 : 5/12/2025 : 21 inscrits

➤ District 78 :

CFI U6U9 Bloc 1 : 4/12/2025 : 15 inscrits

CFI U6U9 Bloc 2 : 2/12/2025 : 17 inscrits

CFI U10U13 Bloc 2 15/11/2025 : 19 inscrits

CFI U14U19 Bloc 1 : 20/11/2025 : 24 inscrits

CFI Seniors Bloc 1 : 18/11/2025 : 18 inscrits

➤ District 91 :

CFI U6U9 Bloc 2 2/12/2025 : 13 inscrits

CFI U10U13 Bloc 2 4/12/2025 : 24 inscrits

CFI U10U13 Bloc 1 27/11/2025 : 24 inscrits

CFI U14U19 Bloc 1 25/11/2025 : 17 inscrits

Certification CFI U6U9 : Novembre 2025 : 3 inscrits
Certification CFI U10U13 : Novembre 2025 : 6 inscrits
Certification CFI U14U19 : Novembre 2025 : 3 inscrits
Certification CFI Seniors : Novembre 2025 : 2 inscrits

➤ District 92 :

CFI U6U9 27/11/2025 : 20 inscrits
CFI U10U13 25/11/2025 : 25 inscrits

➤ District 93 :

AF Futsal : 20/11/2025 : 19 inscrits
CFI U6U9 Bloc 1 : 24/11/2025 : 20 inscrits
CFI U6U9 Bloc 2 : 8/12/2025 : 20 inscrits
CFI U14U19 Bloc 1 : 8/12/2025 : 28 inscrits
Journée Complémentaire Coach Jeune : 27/11/2025 : 19 inscrits

➤ District 94 :

CFI U10U13 Bloc 2 : 26/11/2025 : 19 inscrits
CFI U14U19 Bloc 1 : 28/11/2025 : 26 inscrits
CFI Séniors Bloc 2 : 21/11/2025 : 18 inscrits

➤ District 95 :

CFI U14U19 Bloc 1 : 1/12/2025 : 21 inscrits
Certification CFI U6U9 : Novembre 2025 : 10 inscrits
Certification CFI U10U13 : Novembre 2025 : 7 inscrits
Certification CFI U14U19 : Novembre 2025 : 6 inscrits
Certification CFI Seniors : Novembre 2025 : 0 inscrit

Total AF : 1 / Total Blocs CFI : 22 / Total Journées Complémentaires : 1 - Total stagiaires : 490

Total certifications : 8 - Total stagiaires : 37

- Formations professionnelles - TFP

BMF Apprentissage

- Promotions 1 et 2 : 24, 25 novembre et 15, 16 décembre 2025 : Semaine 5 (48 stagiaires)
- Promotion 3 : 27, 28 novembre et 18, 19 décembre 2025 : Semaine 5 (22 stagiaires)

BMF « classique »

- Promotions 1 et 2 : du 1^{er} au 5 décembre 2025 : Semaine 3 (48 stagiaires)

BEF

- Promotion 1 : du 24 au 28 novembre 2025 : Semaine 3 (24 stagiaires)
- Promotion 2 : du 1^{er} au 5 décembre 2025 : Semaine 3 (26 stagiaires)

- Formation Professionnelle Continue

- FPC n°4 : 20 et 21/11/2025 (21 stagiaires)
Thématique : Optimisation Mentale de la Performance

- DESJEPS (stagiaires franciliens)

- Immersion Formateur BEF : du 24 au 26/11/2025 (3 stagiaires présents)

* Projet de Performance Fédéral

1. Actions Départementales

Catégorie U13

Objectif : Concours d'entrée Pôle Espoirs INF et Sélection Régionale U14 saison 2026-2027

. Les 03 et 10 décembre 2025 : Rassemblements Départementaux U13 n°3 (Centres de Perfectionnement).

Publics ciblés : joueurs issus des Rassemblements « Warm Up » et des Rassemblements 1 et 2.

- District 75 :

61 joueurs observés / 16 clubs représentés.

- District 77 :

97 joueurs observés / 29 clubs représentés.

- District 78 :

64 joueurs observés / 12 clubs représentés.

- District 91 :

60 joueurs observés / 16 clubs représentés.

- District 92 :

102 joueurs observés / 19 clubs représentés.

- District 93 :

89 joueurs observés / 22 clubs représentés.

- District 94 :

76 joueurs observés / 17 clubs représentés

- District 95 :

60 joueurs observés / 16 clubs représentés.

⇒ 611 joueurs présents / 147 clubs représentés

Catégorie U14

Objectif : Sélection Départementale U14 2025-2026 puis Sélection Régionale U14 2025-2026

. Le 19 novembre 2025 : 3^{èmes} Rassemblements Départementaux U14.

Clubs ciblés : Joueurs issus des 2 premiers rassemblements.

- District 75 :

60 joueurs observés / 15 clubs représentés.

- District 77 :

74 joueurs observés / 17 clubs représentés

- District 78 :

65 joueurs observés / 18 clubs représentés.

- District 91 :

87 joueurs observés / 23 clubs représentés.

- District 92 :

71 joueurs observés / 19 clubs représentés.

- District 93 :

60 joueurs observés / 14 clubs représentés.

- District 94 :

72 joueurs observés / 14 clubs représentés.

- District 95 :

Reporté au 17/12.

⇒ 699 joueurs présents / 169 clubs représentés

Catégorie U15 Futsal

- District 75 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 27/10 : 27 joueurs présents / 5 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 11/11 : 20 joueurs présents / 4 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 10/12 : 12 joueurs présents / 3 clubs représentés
- District 77 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 21/11 : 26 joueurs présents / 7 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 1/12 : 15 joueurs présents / 5 clubs représentés
- District 91 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 25/09 : 12 joueurs présents / 6 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 6/11 : 17 joueurs présents / 8 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 26/11 : 18 joueurs présents / 6 clubs représentés
- District 92 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 30/10 : 23 joueurs présents / 7 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 25/11 : 22 joueurs présents / 8 clubs représentés
- District 93 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 Secteur 1 et 2 : 7/10 : 17 joueurs présents / 6 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 Secteur 3 et 4 : 21/10 : 23 joueurs présents / 5 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 5/11 : 19 joueurs présents / 9 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 18/11 : 15 joueurs présents / 7 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 3/12 : 12 joueurs présents / 6 clubs représentés
- District 94 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 29/10 : 23 joueurs présents / 4 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 5/11 : 22 joueurs présents / 4 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 3/12 : 18 joueurs présents / 2 clubs représentés
- District 95 :
 - Rassemblement Futsal U15 n°1 : 22/10 : 19 joueurs présents / 5 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°2 : 29/10 : 18 joueurs présents / 8 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°3 : 12/11 : 11 joueurs présents / 7 clubs représentés
 - Rassemblement Futsal U15 n°4 : 3/12 : 11 joueurs présents / 5 clubs représentés

Catégorie U17 Futsal

- District 75 :
 - Rassemblement U17 Futsal n°1 : 27/10 : 28 joueurs présents / 5 clubs représentés
 - Rassemblement U17 Futsal n°2 : 11/11 : 20 joueurs présents / 4 clubs représentés
 - Rassemblement U17 Futsal n°3 : 27/11 : 12 joueurs présents / 5 clubs représentés
- District 77 :
 - Rassemblement U17 Futsal n°1 : 28/11 : 34 joueurs présents / 8 clubs représentés
 - Rassemblement U17 Futsal n°2 : 8/12 : 22 joueurs présents / 7 clubs représentés

- District 91 :
Rassemblement U17 Futsal n°1 : 20/10 : 24 joueurs présents / 5 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°2 : 20/11 : 25 joueurs présents / 5 clubs représentés
- District 92 :
Rassemblement U17 Futsal n°1 : 30/10 : 9 joueurs observés / 4 clubs représentés.
Rassemblement U17 Futsal n°2 : 2/12 : 25 joueurs observés / 8 clubs représentés
- District 93 :
Rassemblement U17 Futsal n°1 Secteurs 1 et 2 : 7/10 : 19 joueurs présents / 4 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°1 Secteurs 3 et 4 : 21/10 : 26 joueurs présents / 5 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°2 : 4/11 : 20 joueurs présents / 8 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°3 : 18/11 : 15 joueurs présents / 6 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°4 : 3/12 : 12 joueurs présents / 6 clubs représentés
- District 94 :
Rassemblement U17 Futsal n°1 : 29/10 : 34 joueurs présents / 4 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°2 : 7/11 : 20 joueurs présents / 5 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°3 : 5/12 : 22 joueurs présents / 4 clubs représentés
- District 95 :
Rassemblement U17 Futsal n°1 : 22/10 : 24 joueurs présents / 6 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°2 : 29/10 : 26 joueurs présents / 8 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°3 : 12/11 : 14 joueurs présents / 5 clubs représentés
Rassemblement U17 Futsal n°4 : 3/11 : 13 joueurs présents / 4 clubs représentés

2. Actions Régionales

Catégorie U15

Objectif : Sélection Régionale U15 2025-2026

. Le 19 novembre 2025 : Brassage des joueurs issus de 3 groupes identifiés (Joueurs identifiés Groupe Régional N-1, Groupe Régional U15G, Joueurs issus Inter Districts du 30/10)

⇒ **64 joueurs présents / 17 clubs représentés**

Catégorie U15 F

Objectif : Sélection Régionale U15F 2025-2026

. Le 26 novembre 2025 : 2nd Rassemblement Reg U15F avec les joueuses issues du rassemblement du 12/11 + Les Joueuses Franciliennes des Pôles Espoirs INF et Tours.

⇒ **33 joueuses présentes / 15 clubs représentés**

Catégorie U14

Objectif : Sélection Régionale U14 2025-2026

. Le 26 novembre 2025 : 2nd Rassemblement du Groupe Régional U14G avec les joueurs identifiés N-1 + joueurs identifiés lors des observations de match première partie de saison.

⇒ **33 joueurs présents / 16 clubs représentés**

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

. Réunion de la Commission Régionale de l'Arbitrage

Lors de sa réunion du 26 novembre 2025, la Commission Régionale de l'Arbitrage a fait un point sur les différents Règlements Intérieurs des Commissions de l'Arbitrage des Districts.

. Stage inter Ligues des 28, 29 et 30 novembre 2025

Un stage inter-ligues a été organisé par notre Ligue les 28, 29 et 30 novembre derniers sur le Centre technique à Morfondé.

20 arbitres régionaux répartis comme suit, ont participé à ce stage :

- 12 arbitres de notre Ligue dont 4 féminines ;

- 8 arbitres de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE dont 2 féminines.

L'encadrement de ce stage destiné aux arbitres visant le niveau fédéral, était assuré par des membres de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, de la Direction de l'Arbitrage, et de la CRA, par le CTRA, et un accompagnant de la Ligue de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.

. Remise de dotations aux arbitres

Il est préalablement rappelé que 181 arbitres seniors masculins et féminines ont été invités à venir récupérer leurs dotations lors d'une première session le 05 décembre dernier.

Une 2^{ème} session de remise de dotation aura lieu le 11 décembre prochain.

Des remerciements sont adressés au Président de la Ligue pour cette dotation aux arbitres.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DE LA 2EME QUOTE-PART LICENCES ET DU RELEVÉ DE DROITS DE CHANGEMENT DE CLUB)

Le Comité,

Pris connaissance de l'état des paiements de la 2^{ème} quote-part licences et du relevé de Droits de Changement de Club,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., les clubs ont été informés, par mail avec accusé de réception le 07 novembre 2025, des sommes dues au titre de la 2^{ème} quote-part licences (40%) et du relevé de Droits de Changement de Club,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 3.7 dudit Règlement Sportif Général, le règlement de ces dernières sommes devait être effectué au plus tard dans les 20 jours suivant cet appel à cotisation, soit le 28 novembre 2025,

Considérant qu'à ce jour, certains clubs ne se sont toujours pas acquittés de tout ou partie de la 2^{ème} quote-part sur les licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club, et n'ont pas pris contact avec la Ligue,

Considérant que cette situation est d'autant plus regrettable que le calendrier de versement de la quote-part licences a été modifié, depuis plusieurs saisons, pour répondre à la demande des clubs, et afin de tenir compte de l'encaissement des cotisations par les clubs,

Considérant dès lors que dans un souci d'équité, les dispositions réglementaires en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance de paiement fixée doivent être mises en œuvre à l'encontre des clubs concernés,

Par ces motifs,

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.,

Dit qu'à défaut de règlement de l'intégralité des sommes dues au titre de la 2^{ème} quote-part licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club au plus tard le 22 décembre 2025, la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) des clubs débiteurs concernés seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

La régularisation de la situation financière du club étant considérée comme étant effective :

- pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement,
 - pour un règlement par chèque : à la date d'envoi ou de dépôt à la Ligue du chèque,
 - pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par la Ligue,
- Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.**

Une copie de la présente décision et de la liste des clubs concernés sera transmise aux Districts franciliens pour application sur les compétitions départementales.

ASSEMBLEE FEDERALE DU 13 DECEMBRE 2025 – PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX TEXTES FEDERAUX

Le Comité prend connaissance et commente les propositions de modifications aux textes fédéraux qui seront soumises au vote de l'Assemblée Fédérale du 13 décembre prochain.

Ces propositions de modifications concernent les textes fédéraux suivants :

- . Les Statuts de la FFF,
- . Les Statuts-types des Ligues Régionales et des Districts,
- . Le Règlement de la DNCG,
- . Les Règlements Généraux,
- . Le Règlement Disciplinaire,
- . Les Règlements des compétitions nationales.

QUESTIONS DIVERSES

S. VEISSIERE

- . Remerciements pour l'organisation du stage inter Ligues et les remises de dotations aux arbitres.

D. TURCK

- . Retour sur les incidents ayant eu lieu à Orly.

R. ROYAN

- . Fait un point de la Coupe Inter-DOM.

P. SURMON

- . Retour sur un incident impliquant des dirigeants de l'AS DE PARIS.

B. PARINET LE TELLIER

. Remerciements à l'Equipe Technique Régionale pour son implication en l'absence du CTD PPF intervenant sur le territoire du District.

C. DEVILLE-CAVELLIN

. Saisine de la Commission de Discipline par le Comité de Direction du District au sujet du comportement d'un arbitre.

. Retour sur la dernière réunion du Collège des Présidents de Clubs du District.

F. CHARRASSE

. Assemblée Générale du District le 15 décembre prochain.

. Remerciements pour le recrutement d'un nouveau CTD PPF intervenant sur le territoire du District.

P. COLLOT

. Réunions à venir du Collège des Présidents de Clubs du District.

. Fait part de sa satisfaction quant au recrutement du nouveau CTD PPF intervenant sur le territoire du District.

J. SANDJAK

. Informe le Comité du départ de Sophie GERMAIN.

Le Comité entend les explications circonstanciées de Sophie GERMAIN quant aux raisons qui ont conduit à son départ de la Ligue et notamment ses problèmes de santé qui l'ont éloignée de la Ligue à deux reprises avant l'été. Elle précise par ailleurs qu'elle sera extrêmement vigilante aux propos qui pourraient être tenus par la suite et à l'utilisation qui pourrait être faite de son départ pour calomnier ou diffamer le Président. Elle fait part de sa détermination à poursuivre toute personne et tout propos qui tenteraient de nuire en ce sens à leur réputation ou à l'histoire de leur longue collaboration. Elle rappelle que le Président et elle-même se connaissent depuis plus de 20 ans et que leurs combats communs datent de bien avant le District 93.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Toufik MOUKRIM